

FICHE DE POSTE A PROFIL

| | | |
|--------------------------------|--|--|
| IDENTIFICATION DU POSTE | REFERENCE | PAP2024-034-COORDO REP+ MARSEILLE LE CANET |
| | INTITULE DU POSTE | COORDONNATEUR REP+ Secteur collègè Massenet Circonscription Marseille Le Canet |
| | PLACE DU POSTE | Le poste est placé sous l'autorité conjointe des co-pilotes du réseau d'éducation prioritaire renforcé (inspecteur du premier degré, IEN Marseille Le Canet et chef d'établissement, collègè Massenet). |
| MISSIONS ET COMPETENCES | CADRE GENERAL | La fonction de coordonnateur a été créée afin de coordonner la mise en œuvre du projet de réseau entre le collègè et les écoles du réseau. Il a vocation à intervenir pour les deux degrés d'enseignement. |
| | MISSIONS | Le coordonnateur est particulièrement chargé de mettre en œuvre les orientations arrêtées par les co-pilotes du réseau d'éducation prioritaire, en lien avec l'IA-IPR référent. |
| | FONCTIONS | <ul style="list-style-type: none"> - Etablir des liaisons fonctionnelles entre les cycles (1er et 2nd degrés). - Accompagner les équipes d'école et de collègè. - Suivre et accompagner l'évaluation du projet du réseau. - Aider à l'organisation et l'animation pédagogique des réseaux. - Aider à l'organisation et au suivi des journées de formation/concertation REP+. - Elaborer et diffuser des documents de travail, instruire et suivre les dossiers, organiser les réunions institutionnelles. - Assurer la circulation de l'information relative à l'éducation prioritaire. - Actualiser et suivre les liaisons avec les partenaires (services de l'Etat, collectivités locales, associations...) en particulier dans le cadre de la Politique de la Ville. - Suivre des actions d'accompagnement à la scolarité. |
| | COMPETENCES | <ul style="list-style-type: none"> - Connaissance du fonctionnement du système éducatif 1er degré comme 2nd degré. - Capacité à travailler en équipe. - Capacité à coopérer avec des personnels de statuts et missions variés. - Savoir adopter le bon positionnement. - Avoir une très bonne maîtrise des outils numériques. |
| CONTEXTE ADMINISTRATIF | PRE-REQUIS (diplômes ou expérience) | Bonne expérience en éducation prioritaire souhaitée. La détention d'un CAFIPEMF constitue une réelle valeur ajoutée. |
| | NOMINATION | Poste à temps complet. L'enseignant est nommé à titre définitif sous réserve des qualifications requises, après une année probatoire et avis du supérieur. |
| | REGIME HORAIRE | Le titulaire du poste exerce selon le régime horaire des 1607 heures annuelles cadre réglementaire du service enseignants du 1 ^{er} degré et 2 nd degré non devant élèves. |
| | MODALITES DE CANDIDATURE | Les modalités sont explicitées sur une circulaire publiée au BULLETIN DÉPARTEMENTAL des Bouches du Rhône. |
| | CONTACT | Principale du Collègè Massenet : ce.0132207d@ac-aix-marseille.fr IEN Le Canet : ce.0131305y@ac-aix-marseille.fr |